



Me Nicolas Moisan

Avocat

Parcours professionnel

Me Moisan travaille principalement dans les domaines du litige civil et commercial en particulier ceux qui présentent des complexités techniques ou nécessitant l'administration d'une preuve d'expertise élaborée. Il consacre une partie importante de sa pratique aux dossiers de responsabilité professionnelle et aux litiges environnementaux, y compris les recours collectifs.

En responsabilité professionnelle, il a notamment conseillé des professionnels de la santé dans le cadre d'un vaste éventail de poursuites civiles et d'affaires disciplinaires, et ce, pendant plus de dix ans. En droit de l'environnement, il a participé à plusieurs dossiers portant sur des problématiques de contamination des sols et des eaux souterraines, ainsi qu'à d'importants dossiers en matière de troubles de voisinage, notamment en lien avec certains des plus grands projets énergétiques dans la province de Québec. Il travaille aussi en matière de droit de la construction, étant appelé à représenter et conseiller des donneurs d'ouvrages institutionnels, des entrepreneurs et des consultants-experts.

Me Moisan est régulièrement appelé à plaider devant les tribunaux civils ainsi que les tribunaux administratifs et les organismes quasi-judiciaires.

Contact

☎ 418-640-4432
✉ nicolas.moisan@steinmonast.ca

Langue(s)

Français et anglais

Services offerts

- Assurances, responsabilité civile et professionnelle
- Droit de la construction
- Droit de la santé
- Droit disciplinaire
- Lésions professionnelles
- Litiges et résolution des différends
- Recours collectifs
- Responsabilité civile
- Responsabilité environnementale
- Responsabilité professionnelle
- Vices cachés

Formation

Me Moisan a obtenu un baccalauréat en droit civil (LL. B.), avec distinction, de l'Université Laval en 2003. Il a été admis au Barreau du Québec en 2005.

Admission au barreau

2005